

# Un projet singulier mené collectivement

Ouvert en juin 2021, le nouveau centre aquatique de Viroflay (78) a tout d'un établissement de dernière génération : du mode de construction et de gestion jusqu'à l'offre aquatique variée et complémentaire. Il répond ainsi aux nouveaux besoins de la population.



Les verrières baignent le bassin de natation d'une généreuse lumière naturelle pour bénéficier d'un éclairage homogène. Cet apport lumineux est visible même la nuit.

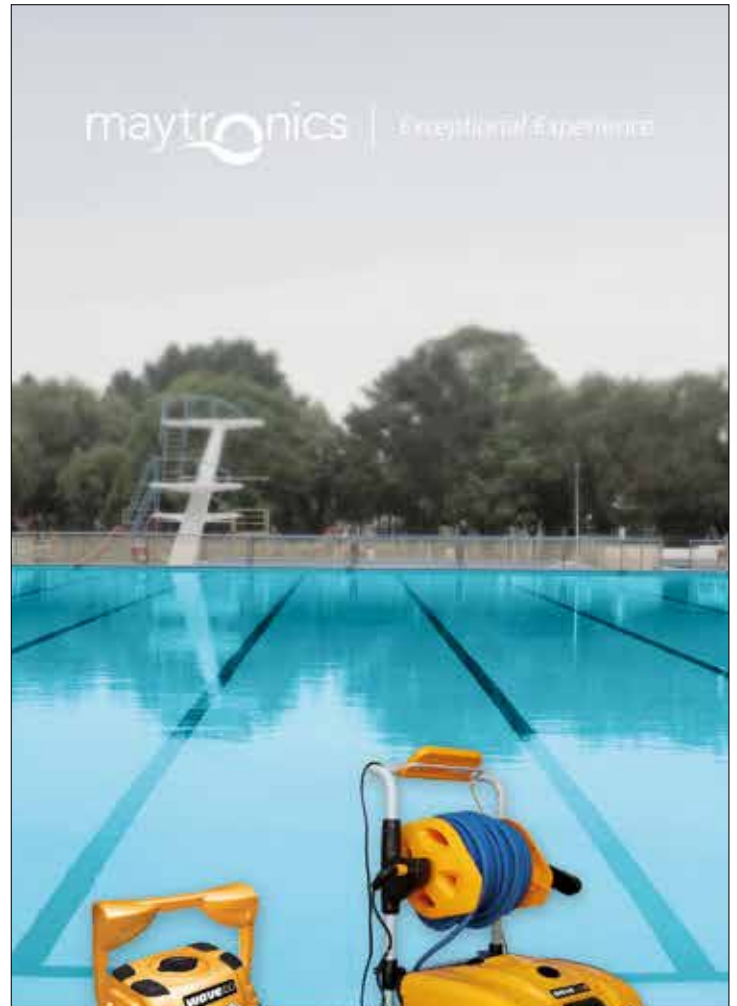
**T**rop vétuste pour être rénovée une nouvelle fois (elle avait fait l'objet de deux réhabilitations lourdes dont la dernière en 2000), l'ancienne piscine des Bertisettes à Viroflay, inaugurée en 1966, a été fermée en 2017. "A partir de là, les avis ont été unanimes pour construire un nouveau centre aquatique répondant aux nécessités croissantes de la commune et aux attentes des habitants. Parmi elles, l'apprentissage de la natation, qui a été malheureusement interrompu durant les quatre dernières années" explique Olivier Lebrun, maire de Viroflay. En effet, les équipements aquatiques environnants étant saturés, les établissements scolaires de la ville n'ont pas pu proposer des séances de natation. Les usagers, et particulièrement les deux clubs utilisateurs (natation et plongée sous-marine), ont été associés au cahier des charges.

## Le choix d'un contrat de concession

Dès le début du projet, les élus de Viroflay ont dû se renseigner pour choisir le mode de construction et d'exploitation du futur équipement. "Nous avons écarté tout de suite la régie car nous n'avons pas les compétences techniques en interne. De plus, gérer une telle structure entraîne d'importantes responsabilités.

De même, nous avons hésité à choisir la Société d'Economie Mixte à Opération Unique (SEMOP), mais nous n'avons pas assez de recul sur cette solution récente et le niveau de responsabilité était également conséquent" argumente l'édile de la commune.

Le choix s'est donc porté sur une délégation de service public concessive afin que l'exploitant fasse partie du groupement d'entreprises en charge de la construction. Pour Olivier Lebrun, cette solution garantit une meilleure fiabilité au niveau des choix techniques et d'exploitation afin d'optimiser le fonctionnement du centre aquatique durant les 23 ans du contrat. Autre argument non négligeable : ce modèle de gestion assure une sécurité contractuelle ainsi qu'une visibilité financière à la collectivité. Alors que la collectivité avait supporté entièrement le coût de la réhabilitation au début des années 2000, le coût de fonctionnement annuel était de 700 000 €/an. Avec ce nouveau centre aquatique, le budget sera de 1,15 million €/an (pour la première année et, par la suite, le montant sera indexé au fil des années selon le coût de la vie) : il comprendra l'amortissement de l'investissement et le fonctionnement (incluant la réservation de créneaux pour les 36 classes et les deux clubs ainsi qu'une subvention d'équilibre).



wave 100



wave 200

## La référence robots dans le nettoyage des piscines collectives

**Demandez une démonstration**

04 42 98 14 96 | [robots.collectivite@maytronics.fr](mailto:robots.collectivite@maytronics.fr)

Découvrez la gamme robots piscines collectives sur [robot-dolphin.fr](http://robot-dolphin.fr)

Maytronics France

163 avenue des Tamaris - 13704 - La Clotat Cedex France

Tél. +33 (0)4 42 98 14 96 | Fax. +33 (0)4 42 08 64 46

[contact@maytronics.fr](mailto:contact@maytronics.fr) | [www.maytronics.fr](http://www.maytronics.fr) | [www.robot-dolphin.fr](http://www.robot-dolphin.fr)

### Une surface aquatique de 732 m<sup>2</sup>

Le centre aquatique des Bertisettes (CAB) comprend trois bassins en inox :

- un bassin sportif de 25 m (6 couloirs) ;
- un bassin d'activités de 175 m<sup>2</sup>, avec une profondeur comprise entre 0,90 et 1,30 m. "Il sert notamment pour l'aquafitness, l'aquacycling, l'apprentissage de la natation des enfants, ainsi que pour les activités de bébé nageur et jardin aquatique. Selon les besoins, un système à double goulotte permet de diminuer la hauteur de l'eau jusqu'à 1 m maximum. Cette dernière s'écoule dans le bac tampon tout en restant chauffée, et peut donc être réinjectée par la suite" précise Fanny Turban, directrice de l'établissement ;
- un bassin de loisirs de 154 m<sup>2</sup>, avec buses de nage à contre-courant, cols de cygne, plaques à bulles, bulles de massages et banquettes massantes.

Par ailleurs, le site dispose également d'une pataugeoire de 28 m<sup>2</sup>, d'une infirmerie, d'une salle de réunion, de trois zones de stockage pour le matériel d'entretien, de deux zones de rangement pour le matériel pédagogique et de deux locaux pour chacun des clubs. Les usagers peuvent se changer dans 22 vestiaires individuels (dont 4 PMR), avec 433 casiers gérés par bracelets à clé, et dans 4 vestiaires collectifs (afin de recevoir 2 classes en simultané).

### Des espaces fitness et bien-être

A l'étage, une salle de fitness de 200 m<sup>2</sup> accueille différents appareils de cardio semi-guidés (tapis de course, vélos droits et semi-allongés, steppers, rameurs...) et un espace pour les cours collectifs de fitness. Deux grands vestiaires complètent cet espace. Au même niveau, le site propose un espace bien-être comprenant 3 douches massantes, 2 douches sensorielles, un hammam et un sauna. Les usagers ont aussi accès à une salle de détente, une tisanderie et une grande terrasse avec deux saunas donnant sur la forêt.



© Benoit Fougeirol

A l'étage, afin de garder un lien avec l'environnement naturel existant, l'espace bien-être comprend notamment deux saunas avec une vue directe sur la terrasse et la forêt.

## Les particularités techniques

Concernant le traitement de l'eau, le site compte 7 filtres : 2 pour le bassin sportif (16,4 m<sup>3</sup> chacun), 2 pour le bassin ludique (8 m<sup>3</sup> chacun), 2 pour le bassin d'activité (8 m<sup>3</sup> chacun) et 1 pour la pataugeoire (1,75 m<sup>3</sup>).

Le traitement d'air est assuré grâce à 5 centrales de traitement d'air : une pour l'accueil/administration avec un débit global en soufflage de 1 700 m<sup>3</sup>/h, une pour la halle bassins avec 38 000 m<sup>3</sup>/h, une pour le bien-être avec 3 400 m<sup>3</sup>/h, une pour la salle cardio/musculation avec 3 300 m<sup>3</sup>/h et une pour les vestiaires avec 4 900 m<sup>3</sup>/h. De plus, les deux chaudières à gaz disposent d'une puissance de 463 kW chacune.

En outre, la toiture terrasse accueille 102 m<sup>2</sup> de panneaux solaires pour le préchauffage de l'eau chaude sanitaire. Toujours dans un objectif d'économie d'énergie, des cellules crépusculaires ont été installées pour l'éclairage de l'accueil, des bassins et de la salle de fitness : ainsi, l'éclairage se régule selon la luminosité.

L'établissement est ouvert environ 80 heures/semaine (en comptant l'accueil des scolaires, du public et des clubs) : l'objectif est d'atteindre environ 240 000 entrées par an (contre 150 000 auparavant) et de comptabiliser un millier d'abonnés.

## Architecture : optimisation du site et gestion de la vue

Situé en lisière de la forêt de Meudon et en entrée de Viroflay en arrivant de Versailles, le centre aquatique des Bertisettes se trouve à proximité d'un terrain de football, de courts de tennis couverts et d'un gymnase. Positionné à la place de l'ancienne piscine, l'Atelier Po&Po Architectes, en charge du projet, a dû faire face à plusieurs problématiques. "La première était d'insérer le projet dans cette topographie spécifique : une parcelle triangulaire compressée, située entre deux rues, constituée d'un côté d'un environnement urbain résidentiel et, de l'autre, la forêt. Il a donc fallu rentrer le programme demandé dans ce site exigu, une problématique rencontrée par de nombreuses grandes villes. Par exemple, nous avons réduit au maximum les espaces de circulation" argumente Jean-Luc Calligaro, architecte associé.

Par ailleurs, le projet devait former un lien entre tissus urbain et forestier étendus et discontinus : c'était la seconde contrainte à prendre en compte. Ainsi, un traitement spécial est accordé à la façade vitrée de la halle bassins donnant sur la rue Jean Rey avec des vantelles métalliques posées à la verticale afin d'apporter l'intimité nécessaire (possibilité de regarder de l'intérieur vers l'extérieur mais pas l'inverse). Au contraire, côté forêt, de nombreux vitrages introduisent un maximum de lumière indirecte, homogène et sans reflet.

## Gestion : une équipe de 22 personnes

Le centre aquatique des Bertisettes est géré par la société Opalia. Fanny Turban, la directrice de l'établissement, peut compter sur une équipe de 21 personnes : 5 pour l'accueil (dont 1 responsable), 7 pour les bassins (1 chef de bassin, 3 maîtres-nageurs, 3 BNSSA à temps partiel), 6 pour l'entretien (dont 1 responsable), 2 pour la partie technique (dont 1 responsable) et 2 pour le fitness. "Afin d'optimiser le fonctionnement, nous sommes en train de recruter deux maîtres-nageurs supplémentaires. L'intégralité des opérations est effectuée en interne" ajoute la responsable.



Le CAB propose 4 pass pour les abonnés : de l'accès illimité à l'espace aquatique (23,35 €/mois) à l'accès illimité à tous les espaces ainsi que 4 cours hebdomadaires d'activités (55,95 €/mois).



Comme la majorité des établissements, le CAB accueille les scolaires dans le cadre de l'apprentissage de la natation (36 classes). Il propose aussi des séances complémentaires avec son école de natation pour les enfants de 6 à 13 ans (apprentissage et perfectionnement).

### FICHE TECHNIQUE

Maître d'ouvrage	Ville de Viroflay
Assistant à maîtrise d'ouvrage	Ingénierie Sportive et Culturelle / Finance Consult
Architecte mandataire	Atelier Po & Po
Concessionnaire	Opalia
Constructeur	Groupe GCC
Bureau d'études	CD2I
Fournisseur bassins inox	Zeller
Fournisseur espace bien-être	Alpha Industries
Fournisseur filtres	Procatch
Fournisseur centrales traitement d'air	Hydroline
Fournisseur casiers	Navic
Surface	2 340 m <sup>2</sup>
Durée des travaux	Environ 2 ans
Coût total	17 millions € HT
Subventions	<ul style="list-style-type: none"> <li>Conseil départemental des Yvelines : 1,3 million €</li> <li>Conseil régional Ile-de-France : 420 000 €</li> </ul>